

Séance du conseil Municipal du 30 mars 2016

Compte-rendu sommaire

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En amont de la présentation chiffrée de l'exercice, Monsieur le Maire propose de se remémorer l'ensemble des travaux réalisés, sur l'année 2015. Lecture exhaustive listée, en est faite.

Le résultat de l'exercice 2015 s'établit comme suit :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'année 2015 : 362 675,71 €	Dépenses de l'année 2015 : 183 229,19 €
Recettes de l'année 2015 : 461 571,52 €	Recettes de l'année 2015 : 83 755,45 €
Excédent de l'année 2015 : 98 895,81 €	Déficit de l'année 2015 : -99 473,74 €
Excédent antérieur : 117 835,02 €	Déficit antérieur : 6 675,45 €
Excédent cumulé : 216 730,83 €	Déficit cumulé: 106 149,19 €

Soit un résultat net global excédentaire de 110 581,64 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal, après avoir voté le Compte Administratif de l'exercice 2015, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

Au titre des exercices antérieurs :

Excédent : 117 835,02 €

Au titre de l'exercice arrêté :

Excédent : 98 895,81 €

Soit un résultat excédentaire à affecter de 216 730,83 €

Besoin de financement de la section d'investissement

Hors restes à réaliser 106 149,19 €

Solde déficitaire des Restes à réaliser 4 380,00 €

Affectation obligatoire

Besoin à couvrir 110 529,19 €

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'affecter au compte 1068 un montant de 110 529,19 € et au compte 002 un excédent de 106 201,64 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 554 083 €	Dépenses : 390 650 €
Recettes : 554 083 €	Recettes : 390 650 €

Pour extrait certifié conforme
A Rou-Marson, le 31 mars 2016

Le Maire,

Rodolphe MIRANDE